



---

# PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE, ENVIRONNEMENTAL ET EN SANTÉ-SÉCURITÉ DES CENTRES DE TRI

Conseil fédéral  
13 et 14 mars 2019

# MISE EN CONTEXTE

## Matières concernées par la présente étude

- **Matières concernées par la consigne et la collecte sélective**
  - Papier
  - Emballages et contenants en carton (ou papier), plastique, métal, verre
  - Déchets ou résidus ultimes
- **Matières non concernées**
  - Résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD)
  - Matières organiques
  - Matières assujetties à un programme dédié de responsabilité élargie des producteurs (REP) : piles et batteries, pneus, produits électroniques, etc.

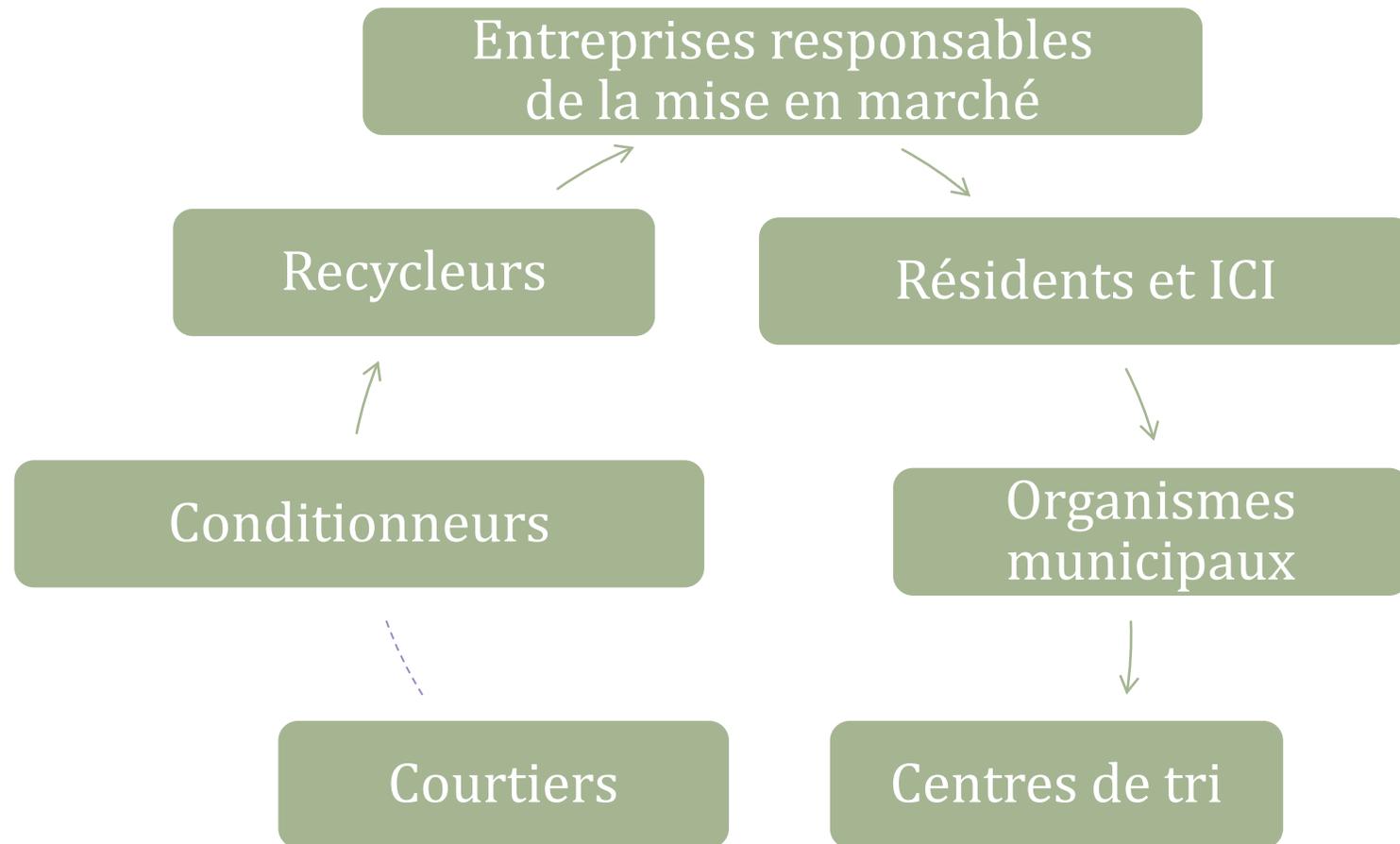
# ORIGINE DU RECYCLAGE

- Prise de conscience du gaspillage et de la pollution
- Aspects légaux
  - Première politique de gestion intégrée des déchets solides en 1989
  - Objectif de réduction de 50 % des déchets solides à l'élimination d'ici l'an 2000
  - Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) générique partout au Québec

# ORIGINE DU RECYCLAGE

- Aspects légaux (suite)
  - Modification de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (LQE)
  - Deuxième politique québécoise de gestion des matières résiduelles (1998-2008)
  - Troisième politique de gestion des matières résiduelles (2011-2015), appuyée d'un plan d'action de 10 orientations et 39 actions

# INTERVENANTS



# GISEMENT RÉSIDENTIEL

	2012	2015*	% acheminé à des fins de recyclage (2015)
Papier et carton	608 000 t	541 000 t	79 %
Métal	58 000 t	59 000 t	49 %
Plastique	205 000 t	197 000 t	18 %
Verre	159 000 t	156 000 t	14 %
Total	1 030 000 t	958 000 t	54 %

\* : Estimations basées sur les données de Recyc-Québec

- La cible de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles (70 %) n'est pas atteinte
- Qu'en est-il des industries, des commerces et des institutions (ICI)

# APPROVISIONNEMENT DES CENTRES DE TRI

	2010	2012	2015
Collecte municipale	739 000 t	805 000 t	774 000 t
Collecte privée (ICI)	302 000 t	290 000 t	222 000 t
Total	1 041 000 t	1 095 000 t	996 000 t

- L'approvisionnement total de 2015 comprend
  - 808 tonnes de matières triées vendues à des fins de recyclage
  - 91 000 tonnes de rejets (9,1 %)
  - 86 000 tonnes de verre qui n'est pas vendu à des fins de recyclage
- L'écart entre le volume d'approvisionnement et les ventes (11 000 t) s'explique par la variation des inventaires, l'erreur d'estimation et la prise d'humidité des matières

# VENTES

	Volume (tonnes)			Valeur estimée (millions de \$)		
	2010	2012	2015	2010	2012	2015
<b>Papier et carton</b>	778 000	810 000	707 000	80	78	71
<b>Métal</b>	27 000	29 000	30 000	9	10	8
<b>Plastique</b>	39 000	41 000	46 000	9	13	17
<b>Verre</b>	94 000	66 000	23 000	1,4	1,0	0,3
<b>Matières mélangées et autres</b>	12 000	24 000	2 000	n/d	n/d	n/d
<b>TOTAL</b>	950 000	970 000	808 000	99	102	95

# RÉGIME DE COMPENSATION DE LA COLLECTE SÉLECTIVE

- Les ventes réalisées par les centres de tri ne couvrent qu'une partie des coûts pour la collecte et le tri des matières recyclables
- Un régime de compensation existe pour financer la collecte sélective municipale
  - Le coût est d'environ 150 M\$ par année
  - Il couvre environ 90 % des coûts nets engagés par les organismes municipaux
  - 3 400 entreprises qui mettent en marché les matières doivent obligatoirement cotiser
  - L'organisme Éco Entreprises Québec (ÉEQ) est agréé pour représenter ces entreprises, établir les tarifs et percevoir les cotisations
- Le coût net des collectes privées est assumé par les ICI

# ÉTAT DE LA DEMANDE

- La demande est bonne pour
  - Les métaux
  - Certains plastiques (#1, #2)
  - Le carton
- La demande est problématique pour
  - Le papier mixte
  - Le plastique mixte
  - Les pellicules et les emballages en plastique
  - Le verre

# ÉTAT DE LA DEMANDE

- La qualité de ces matières est souvent problématique
  - Papier mixte
  - Plastique mixte
  - Sacs et pellicules plastiques
- Le prix à l'exportation a toujours été élevé; l'industrie a peu investi pour en améliorer la qualité
- Avec la fermeture des marchés chinois, l'industrie s'est tournée vers d'autres pays (ex. : Inde), sans résoudre la crise

# ÉTAT DE LA DEMANDE

## ■ Verre

- Fermeture de l'usine Klareco (2013) : aucun conditionneur ne veut acheter le verre hautement contaminé
- Valeur trop faible pour justifier son exportation outre-mer
- Construction de chemins d'accès dans les dépotoirs avec le verre
- Plan Verre l'innovation d'ÉEQ



# ÉTAT DES CAPACITÉS DE TRAITEMENT

Nombre de centres de tri au Québec			
	2012	2015	2018
Collecte municipale	17	16	n/d
Collecte privée (ICI)	5	3	3
Approvisionnement mixte	16	10	n/d
<b>Total</b>	<b>38</b>	<b>29</b>	<b>26</b>

- Concentration accrue
  - Automatisation du tri
  - Baisse des revenus de marché
- Environ 1 500 emplois
- Mauvaises conditions sanitaires et de travail malgré l'automatisation
- Trois centres de tri syndiqués CSN

# RÉDUCTION ET TRI À LA SOURCE

## Nos solutions

- Prioriser une réduction à la source des matières recyclables
  - Porter une attention particulière aux matières plastiques
- Améliorer le tri à la source pour le secteur résidentiel
  - Par des campagnes de sensibilisation
  - Par une charte des matières résiduelles obligatoire pour l'ensemble du territoire québécois
  - Par un soutien gouvernemental aux industries pour la mise en place des transformations nécessaires

# ATOUT POUR MAXIMISER LE RECYCLAGE

- Recyc-Québec
- Information et sensibilisation



# MODERNISATION DE L'INDUSTRIE

- La priorité a longtemps été accordée à la récupération des matières plutôt qu'à leur qualité
- Accroître la qualité et la standardisation des produits fait consensus chez tous les acteurs (industries, gouvernement, écologistes, syndicats, etc.)
- Malgré tout, aucun plan d'action crédible n'est sur la table
- Se tourner vers d'autres pays asiatiques pour l'exportation ne stabilisera pas l'industrie à moyen et à long termes
- Les capacités des conditionneurs et des recycleurs d'ici doivent aussi être bonifiées si l'on veut valoriser toutes nos matières récupérées

# MODERNISATION DE L'INDUSTRIE

## Nos solutions

- Favoriser une modernisation de l'industrie des centres de tri afin d'accroître la qualité et la standardisation des matières traitées
- Encourager le conditionnement et le recyclage de ces matières par des entreprises québécoises

# CYCLE DE VIE DES MATIÈRES DANS LE BAC

## Nos solutions

- Réglementer la traçabilité des matières tout au long du cycle de vie de la collecte et du recyclage
- Favoriser la conception de contenants et d'emballages qui possèdent un contenu élevé en matières recyclées
- Standardiser les emballages, en particulier ceux en plastique, de manière à améliorer le tri et favoriser le recyclage



# PLASTIQUES ÉMERGENTS



# PLANÈTE PLASTIQUE



# MODES DE COLLECTE

- La façon de procéder à la collecte municipale des matières résiduelles a des répercussions sur le volume et la qualité des matières traitées par les centres de tri
  - L'implantation des bacs roulants a permis d'accroître significativement le volume de matière récoltée, mais la collecte pêle-mêle pose des défis lors du tri
  - Il serait pertinent de tester (ex. : projets pilotes) divers modes de collecte innovants pouvant améliorer la qualité des matières et l'efficacité de la collecte
  - Les municipalités doivent poursuivre l'adoption des meilleures pratiques en matière de collecte de matière résiduelle (fréquence, type de collecte, etc.)

# MODES DE COLLECTE

## Nos solutions

- Améliorer le système de collecte de matières résiduelles de façon à assurer une qualité maximale du tri des matières recyclables



# FINANCEMENT DE LA COLLECTE SÉLECTIVE DES JOURNAUX

- Le financement de la collecte sélective pour les journaux est à revoir; il présente des défis particuliers
  - Contrairement aux autres entreprises contributrices, le financement global par les éditeurs de journaux est fixé par règlement et augmente de 10 % par année
  - L'augmentation des coûts doit être assumée exclusivement par des paiements monétaires, car la contribution en placements publicitaires n'est pas indexée
  - En parallèle, le volume de journaux vendus diminue d'année en année
  - L'industrie des médias écrits, déjà en crise, ne peut faire face à de telles règles de financement

# FINANCEMENT DE LA COLLECTE SÉLECTIVE DES JOURNAUX

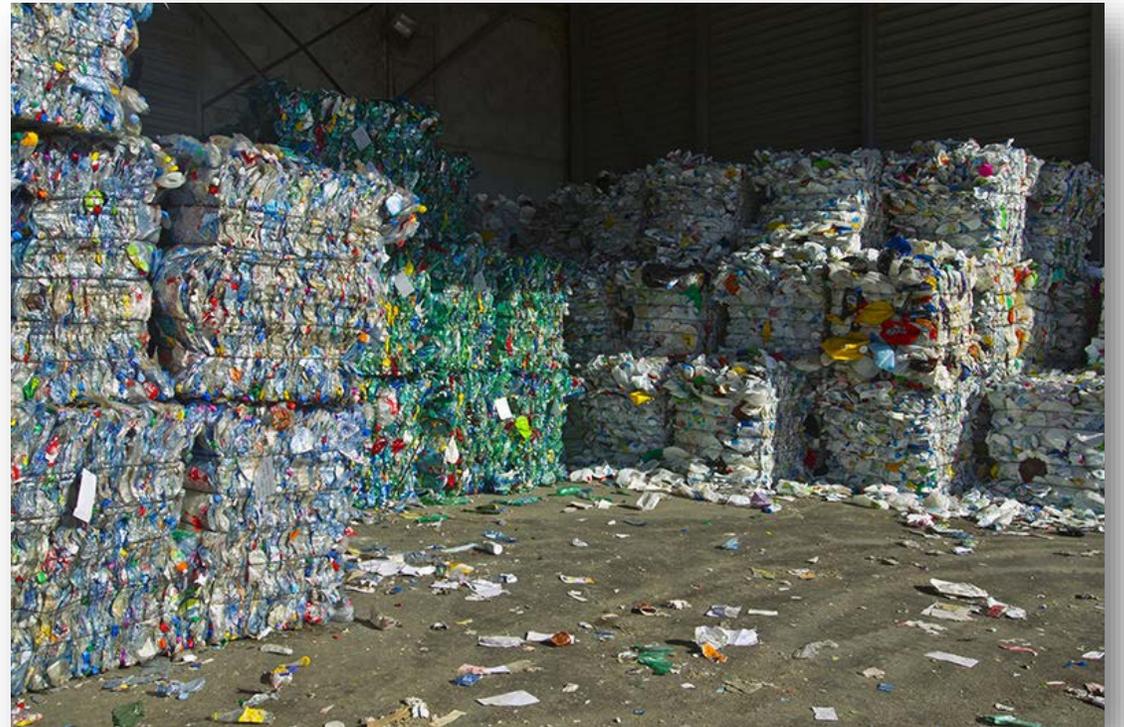
## Nos solutions

- Revoir le financement de la collecte sélective pour les journaux

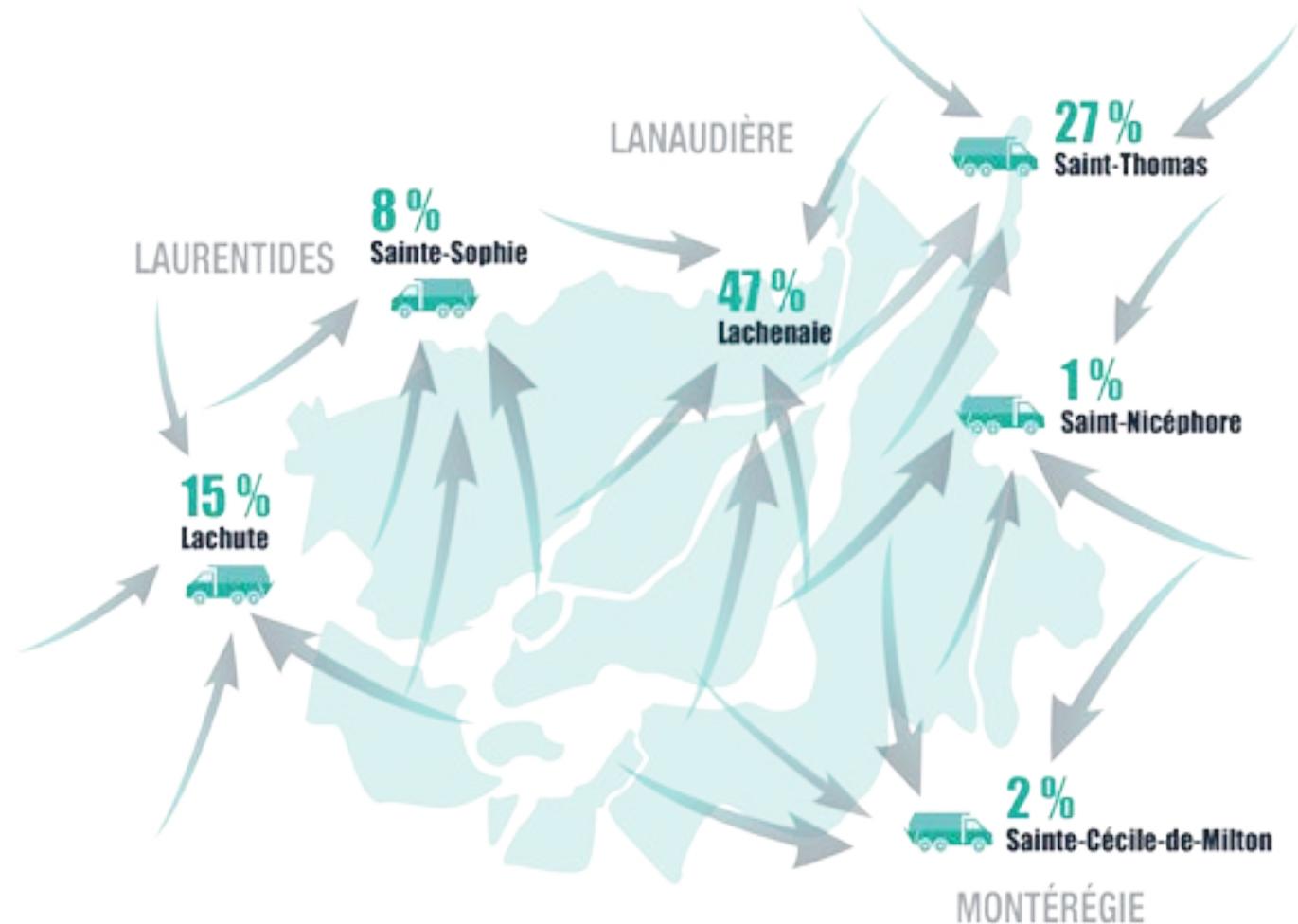


# LIMITATION DU RECOURS À L'ENFOUISSEMENT

- Rejets des centres de tri :  
9 % en moyenne
  - Les centres de tri, les conditionneurs et les recycleurs ont besoin de mesures de soutien de la part du gouvernement
  - Les enjeux environnementaux et sociaux sont souvent subordonnés aux besoins d'agrandissement des sites d'enfouissement



# DESTINATION DES FLUX DE DÉCHETS DANS LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL



# LIMITATION DU RECOURS À L'ENFOUISSEMENT



# LIMITATION DU RECOURS À L'ENFOUISSEMENT

## Nos solutions

- S'assurer que les redevances à l'enfouissement des déchets reflètent les coûts réels qui y sont rattachés (incluant ceux reliés aux conséquences environnementales)
- S'assurer que des mesures d'accompagnement appropriées soient mises en place auprès des centres de tri, des conditionneurs et des recycleurs québécois

# LIMITATION DU RECOURS À L'ENFOUISSEMENT

## Nos solutions

- Se doter d'une réglementation efficace afin de bannir l'enfouissement dans les dépotoirs des matières en papier et en carton de même que d'autres matières organiques pour en favoriser le recyclage et le compostage



# INDUSTRIES, COMMERCE ET INSTITUTIONS (ICI)



# INDUSTRIES, COMMERCE ET INSTITUTIONS (ICI)

- Une réforme du secteur des ICI est nécessaire
- On estime l'approvisionnement des ICI à 222 000 tonnes métriques pour l'année 2015
- Les établissements publics, parapublics et les sociétés d'État sont loin d'être exemplaires

# INDUSTRIES, COMMERCE ET INSTITUTIONS (ICI)

## Nos solutions

- Réformer la collecte et le recyclage des matières en provenance des industries, commerces et institutions (ICI)
  - Par une offre de collecte sélective municipale aux petits commerces (bars, restaurants, etc.) et aux petits établissements
  - Par une pratique exemplaire des établissements publics, parapublics et des sociétés d'État à l'égard de la gestion des matières résiduelles
  - Par la tenue d'un chantier de réflexion concernant le financement et l'encadrement des collectes privées propres aux ICI
  - Par la création d'une base de données dépersonnalisée avec les tonnages des différentes matières récupérées et recyclées

# EMPLOIS VERTS, PAS TOUJOURS DÉCENTS



# EMPLOIS VERTS, PAS TOUJOURS DÉCENTS

- Les emplois verts sont souvent peu décents, avec des conditions de travail et d'hygiène qui tardent à s'améliorer
- La Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) estime que les centres de tri ont un niveau de risque d'accident d'élevé à extrême
- Les centres de tri ne sont pas un groupe prioritaire pour la CNESST

# EMPLOIS VERTS, PAS TOUJOURS DÉCENTS

## Nos solutions

- Mettre en place, au niveau gouvernemental, un chantier important visant la valorisation du travail dans les centres de tri par de la formation et l'amélioration des conditions de travail; participation active, en tant qu'acteurs de premier plan, des organisations syndicales et des comités sectoriels de main-d'œuvre

# EMPLOIS VERTS, PAS TOUJOURS DÉCENTS

## Nos solutions

- Prendre en considération les éléments suivants dans les travaux portant sur la valorisation
  - Étude sur les conditions salariales des travailleuses et des travailleurs des centres de tri et propositions de correctifs
  - Réglementation tenant compte des conditions de travail et des mesures d'hygiène et de santé-sécurité du travail dans les appels d'offres
  - Prise en charge par la CNESST de programmes visant l'amélioration des conditions de travail et de la santé-sécurité du travail

# EMPLOIS VERTS, PAS TOUJOURS DÉCENTS

## Nos solutions

- Prendre en considération les éléments suivants dans les travaux portant sur la valorisation (suite)
  - Campagne d'information destinée à la population quant aux risques liés à la santé et à la sécurité des travailleuses et des travailleurs des centres de tri
  - Importance particulière accordée aux conditions de travail et aux mesures d'hygiène et de santé-sécurité lors de formations auprès des employeurs, et ce, en collaboration avec les comités sectoriels de main-d'œuvre

# DIFFUSION DE DONNÉES FIABLES ET À JOUR

- Les données publiées par Recyc-Québec et les municipalités ne sont ni à jour ni complètes
- Il existe très peu de données concernant le gisement, la récupération et le recyclage des ICI et des matières consommées hors foyer
- Tout cela crée un frein au débat public et à l'élaboration de politiques publiques

# CONSIGNE

- Consigne privée :  
contenants à remplissage multiple (CRM) de bière (bouteilles brunes)
- Consigne publique :  
contenants à remplissage unique (CRU) de bière et de boissons gazeuses (ex. : canettes et bouteilles de bière importées)

	VERRE BRUN		VERRE VERT ET CLAIR		ALUMINIUM, ACIER, PLASTIQUE ET AUTRES	
CRU	449 ml et -	0.10 \$	449 ml et -	0.10 \$	439 ml et -	0.05 \$
	450 ml et +	0.20 \$	450 ml et +	0.20 \$	440 ml et +	0.20 \$
CRM	341 ml	0.10 \$	341 ml	0.10 \$		
CRM	500, 600 ml	0.30 \$				

# CONSIGNE

- On note une baisse importante du volume des CRM de bière devant la hausse
  - Des bières d'importation
  - Des canettes de bière
- Pourtant, la bouteille brune est très écologique
  - Peut être réutilisée environ 15 fois avant le recyclage
  - Le taux de récupération est de plus de 95 %, contre + ou - 70 % pour les CRU
- L'usage de la bouteille brune crée plus d'emplois
- Le montant trop faible de la consigne sur les canettes d'aluminium (5 ¢) nuit à la bouteille brune
- Les quotas de CRU prévus à l'entente entre le gouvernement et les brasseurs-importateurs ne sont pas respectés

# CONSIGNE DES BOUTEILLES DE VIN ET DE SPIRITUEUX

- Consigne et collecte sélective : le taux de récupération est-il équivalent à 70 %
  - Prise en compte du contexte hors foyer
  - Taux de récupération  $\neq$  taux de recyclage
  - Près de 20 000 t de recyclage additionnel grâce à la consigne (P. Gonzalez et coll.)
  - Déplacement de près de 70 000 t (sur 110 000 t) des centres de tri vers la consigne
- Prix des matières
  - Par la consigne : environ 30 \$/t le verre clair, 15 \$/t le verre vert
  - Par la collecte sélective : -28 \$/t

# CONSIGNE DES BOUTEILLES DE VIN ET DE SPIRITUEUX

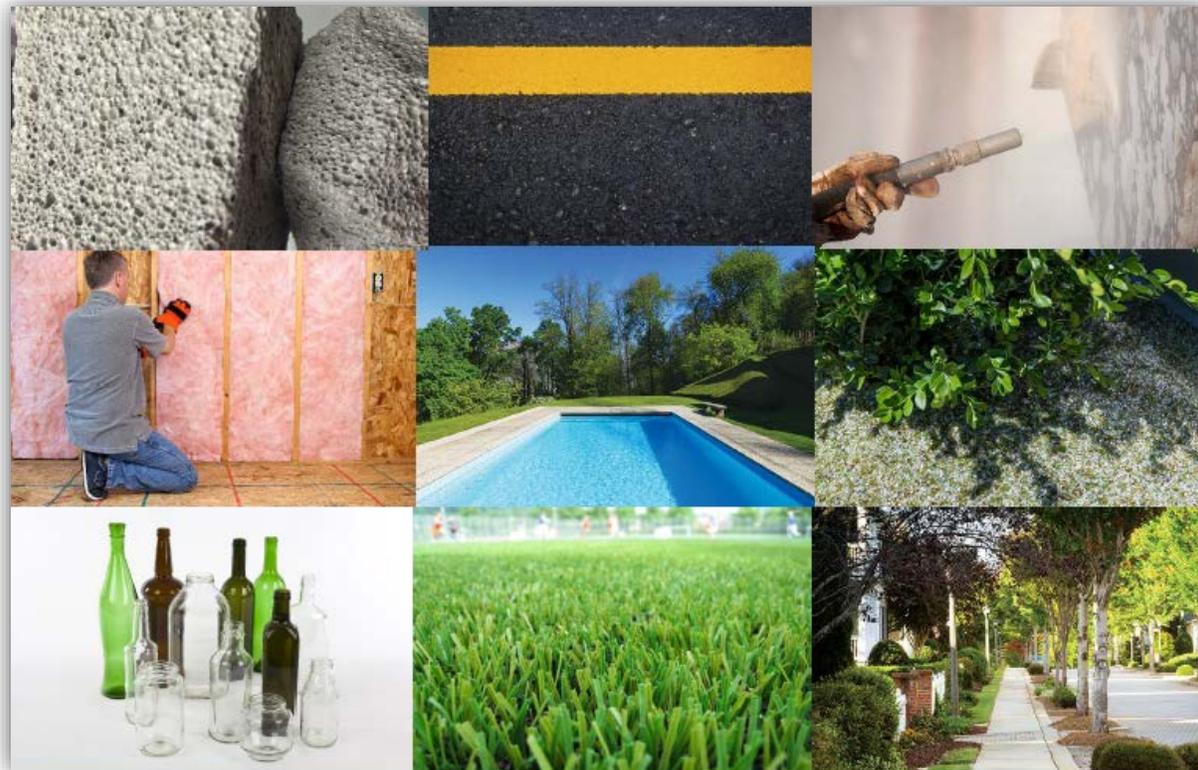
- Comparaison des coûts (selon P. Gonzalez et coll.)
  - La consigne permettrait des économies globales de 4,3 M\$
  - 6,5 ¢/bouteille pour la consigne
  - 10 ¢/bouteille pour la collecte sélective
- Gonflement possible des coûts anticipés de la consigne dans les études commandées par la SAQ
  - Étude KPMG (2006) : 24 M\$ (30 millions en dollars de 2017)
  - Étude LLID Supply Chain (2016) : 27 M\$
  - La SAQ finance la collecte sélective à hauteur de 17,5 M\$ (ou 8 ¢/bouteille)
- Questionnement concernant les coûts d'implantation du système de consigne

# PLAN VERRE L'INNOVATION, LA RÉPONSE D'ÉEQQ

## ■ Technologie d'implosion du verre

- Phase 1 : 4 M\$ pour l'achat d'équipement dans 5 centres de tri et 2,7 M\$ pour trouver de nouveaux débouchés
  - EBI Environnement à Saint-Paul-de-Joliette
  - Tricentris à Terrebonne
  - Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles de la Gaspésie à Grande-Rivière
  - Récupération Frontenac à Thetford Mines
  - Centre de tri de Québec, opéré par la Société VIA
- Phase 2 : 1,8 M\$ pour la future usine de TIRU à Lachine (2019)

# PLAN VERRE L'INNOVATION : LA RÉPONSE D'ÉEÉQ



# CONSIGNE DES BOUTEILLES DE VIN ET DE SPIRITUEUX

- Répercussions possibles pour la collecte sélective
  - Perte de 70 000 t de matière (7 % du volume total collecté)
    - Léger effet sur le coût de la collecte et sur le régime de compensation de la collecte sélective
    - Possible compensation par d'autres mesures visant à améliorer la performance économique de la collecte sélective
    - Traitement du verre à perte pour les centres de tri, selon le contrat en vigueur avec les organismes municipaux
    - Remise en question de la technologie d'implosion du verre

# CONSIGNE DES BOUTEILLES DE VIN ET DE SPIRITUEUX

- Répercussions possibles sur les emplois
  - Selon des comparables américains, 650 emplois seraient créés par la consigne, contre 160 perdus au sein de la collecte sélective
  - En réalité, tout dépend du mode opératoire de la consigne (magasins vs dépôts) et du degré d'automatisation dans les centres de tri

# CONSIGNE

## Nos solutions

- Moderniser la consigne
  - En instaurant une consigne publique sur les bouteilles de vin et de spiritueux
  - En augmentant le montant de la consigne des petits contenants à remplissage unique (CRU) de bière et de boissons gazeuses (ex. : canettes)
  - En assurant la promotion de la consigne des contenants à remplissage multiple (bouteille brune)